

Madame Rachida Dati
Ministre de la Justice
13 place Vendôme
75001 Paris

Toulouse, le 23 août 2007

Madame le Ministre,

Objet :
Affaire des disparus de Mourmelon

Référence :
GD/210807

Copies :
Monsieur Hervé Morin

Je m'appelle Gil Denis et je suis le frère de Patrice Denis, disparu le 23 août 1985 à Mourmelon.

Dans l'affaire des disparus de Mourmelon, pour mon frère et pour au moins sept autres familles, la justice a totalement échoué : après une instruction interminable avec des nombreuses erreurs ou fautes, le procès de Pierre Chanal, renvoyé aux Assises, n'a finalement pas eu lieu. L'accusé s'est suicidé alors qu'il était sous la surveillance du personnel de l'administration judiciaire.

Sous la pression des familles, l'Etat a été condamné en janvier 2005 pour faute lourde et dysfonctionnement du service public de la justice dans l'affaire des disparus de Mourmelon.

Pourtant, messieurs Perben et Clément (qui sont tous deux membres de l'UMP) n'ont jamais donné suite aux demandes répétées des familles des victimes pour lancer une enquête complète sur une instruction catastrophique qui a duré plus de 20 ans sans résultat. Les deux ministres de la justice qui vous ont précédé avaient le pouvoir et même le devoir de le faire.

Les familles ont simplement reçu notification du jugement et ainsi qu'une indemnité. Aucun message ne leur a été adressé, aucune explication ne leur a été fournie directement par les responsables politiques. Tout se passe comme si les huit jeunes disparus n'avaient jamais existé et comme si le drame vécu par leurs familles n'avait pas été accentué par une justice incapable.

En juin 2006, après l'annonce des résultats de l'enquête sur les responsabilités dans l'affaire d'Outreau, Monsieur Nicolas Sarkozy s'était inquiété du risque d'éloigner les français de leur justice : « pas de responsable, pas de coupable, pas de sanction ».

Est-ce en procédant comme dans le cas de l'affaire des disparus de Mourmelon que l'on espère réconcilier le citoyen français avec sa justice et plus généralement avec la politique ?

C'est le constat que de tels drames judiciaires vont se reproduire régulièrement qui me pousse à continuer agir. J'aimerais ne pas dire à mes enfants : "Evitez à tout prix d'avoir à faire appel à la justice française !"

.../...

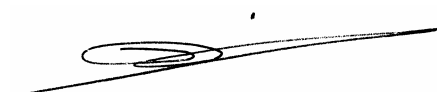
Je sollicite donc votre intervention afin que les familles des disparus entendent autre chose que « extinction de l'action publique », que les responsables politiques s'expriment publiquement sur les dysfonctionnements dans cette affaire et expliquent comment les leçons de cet échec seront tirées et contribueront à améliorer le fonctionnement du système judiciaire.

Il ne s'agit pas d'obtenir des sanctions, pourtant justifiées dans le cas de certains magistrats impliqués dans cette instruction, mais de témoigner au moins une fois de considération envers les familles des victimes et de reconnaître véritablement le drame qu'elles ont subi.

Serez-vous capable de faire quelque chose qui puisse inciter les familles des victimes à retrouver un minimum de confiance dans la justice de leur pays ?

Je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer et pour vous fournir tout complément d'information sur cette affaire. J'anime depuis 2003 le site www.disparusdemourmelon.org où vous pourrez consulter la plupart des documents relatifs à l'affaire (dont les attendus de la condamnation de l'Etat pour faute lourde).

En espérant une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Gil DENIS
Frère de Patrice DENIS, disparu en août 1985